

Les Tsiganes en France 1939-1946

I y a les préfaces qu'on rédige parce qu'avec les années et l'expérience accumulées il est normal qu'on assume ses responsabilités. Et il y a les préfaces qu'on a plaisir à rédiger car elles saluent un travail de qualité. Le livre que vous allez lire est un modèle de travail pédagogique sur un sujet qui appelle à la réflexion. Il n'y a pas meilleure initiation au travail de l'historien : élaboration d'un questionnement : recherche de sources permettant de répondre aux questions qu'on se pose; mise en perspective des résultats en s'éclairant des travaux déjà connus et publiés. Nul doute que, grâce à la volonté et à la compétence des enseignants, des vocations sont ainsi nées. Vocations d'historien ou d'historienne? Peut-être, je l'espère. Vocation de citoyen ou de citoyenne ? Je n'en doute pas un instant.

C'est une histoire à hauteur d'homme qui nous est présentée ici. Pour notre plus grand bonheur. Face aux politiques publiques, il v a d'abord des hommes, des femmes et des enfants. Les graphiques sont là qui montrent ce que fut l'internement. Mais, au-delà, en reconstituant de petites histoires de vie, on retrouve toute l'épaisseur humaine de l'histoire. Comme l'écrivait le très grand historien Marc Bloch dont le lycée a pris le nom comme un juste retour des choses: « Le bon historien ressemble à l'ogre de la légende. Là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier ». Or cela peut sembler simple car on imagine les « grands hommes » dont on connaît le moindre détail de vie. Mais non seulement il s'agit là de gens qui n'ont pas connu la célébrité, mais ce sont des nomades, ce qu'on appelle aujourd'hui des « gens du voyage ». Avec ce travail méticuleux, c'est un peu de leur vie et de leur mémoire qui leur est rendue. Que les lycéens, les enseignants et les archivistes en soient remerciés ici. Et qu'ils le soient de m'avoir fait l'honneur d'ouvrir ce travail d'histoire et de mémoire par ces quelques phrases en forme d'hommage.

Denis Peschanski, historien, directeur de recherche au CNRS, auteur de l'ouvrage Les Tsiganes en France, 1939-1946



© Adrien Lachapelle



François-Xavier Priollaud maire de Louviers



Bernard Leroy président de la Communauté d'agglomération Seine-Eure

Louviers... Dans l'historiographie de l'internement des Tsiganes pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est un point sur une carte, une ligne dans une thèse. Pourtant près d'une centaine de Tsiganes y furent internés du 22 novembre 1940 au 7 mai 1941. Tous étaient Français, tous avaient un travail...

Parqués dans une carrière, ils n'en sortaient que rarement, sous surveillance. Ils survécurent à la faim, au froid, à l'indifférence, au ressentiment. Une femme mourut, un bébé naquit. Certains s'évadèrent, d'autres furent libérés.

Le 7 mai 1941, à 6 h 57 du matin, 67 nomades, dont 22 jeunes enfants, partirent pour le camp de Jargeau (Loiret). Le camp de Louviers fut démantelé. Seuls demeurèrent les récits, transmis au sein des familles tsiganes.

Et pourtant... Quelques feuillets, conservés aux Archives de Louviers, attestent la présence de ce camp. Y apparaissent les premiers noms: Sautier, Léger, Caillot, Lointier, Weiss, Renard, Reinhardt, Chagrel, Toupin, Horn, Zepp, Gargovitch, Lagrin, Chevallier, Henry, Waiss, Hoffmann... Puis émergent des parcours au gré d'un second dossier, conservé aux Archives départementales de l'Eure. Enfin s'ajoutent les documents du camp de Jargeau. Listes et fiches d'internés, demandes d'informations, suppliques, correspondances diverses... Autant de témoignages, parfois glaçants, sur des familles dont certaines ne furent libérées qu'au dernier trimestre 1945, bien après la fin du conflit.

Aujourd'hui, sur une initiative du service des Archives de la Communauté d'agglomération Seine-Eure, cet ouvrage ouvre la porte du souvenir. Rédigé par des historiens spécialistes et des élèves du lycée Marc-Bloch de Val de Reuil qui, durant plusieurs semaines, ont étudié les documents et recomposé des parcours de vie, il pose les jalons d'une histoire méconnue. À chacun de s'en emparer et de ne jamais plus oublier...

L'internement des Tsiganes en France pendant la Seconde Guerre mondiale

Entre 1940 et 1946, plus de 6 500 hommes, femmes et enfants ont été internés en France dans une trentaine de camps pour le seul fait d'être considérés comme Tsiganes par les autorités allemandes et françaises. Cette histoire appartient tout autant à celle des persécutions raciales mises en œuvre par l'Allemagne nazie qu'à celle de la répression du nomadisme, politique menée par nombre de démocraties occidentales.

n 1912, la France crée la catégorie administrative des « nomades » pour identifier et surveiller les Tsiganes. Le 6 avril 1940, la Troisième République les assigne à résidence et le 4 octobre, les Allemands ordonnent leur internement en zone occupée. Sont arrêtés des nomades mais aussi des forains, des travailleurs itinérants, des clochards et des sédentaires marginalisés, c'est-à-dire toutes personnes soupçonnées d'être Tsiganes tant par les autorités allemandes que françaises. Elles sont à 90 % de nationalité française.

Rassemblées dans des carrières ou des châteaux abandonnés, les familles sont transférées fin 1940, dans des camps gérés



Couverture d'un carnet anthropométrique, début XXº siècle (AD Eure, 4M31)



Première page d'un carnet anthropométrique, début XX° siècle (AD Eure, M449)

par les préfectures et surveillés par des gendarmes comme à Mérignac (Gironde), Moisdon-la-Rivière (Loire-Atlantique), Poitiers (Vienne). Fin 1941, les Tsiganes sont regroupés dans des camps régionaux comme Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), Mulsanne (Sarthe), Jargeau (Loiret), Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (Yonne).

Le froid, la faim et l'absence d'hygiène ont raison des plus fragiles. Les familles peuvent sortir du camp si elles ont un domicile fixe et un travail, mais restent assignées à résidence. L'internement comme la libération était avant tout une décision arbitraire résultant du bon vouloir des préfets

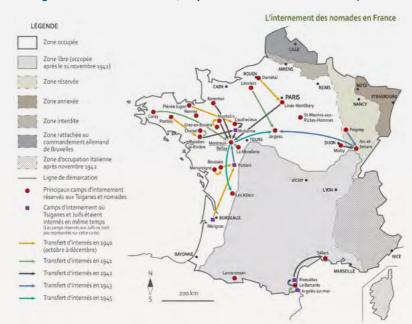


Arrestation de Tsiganes par la gendarmerie, XIXe siècle (coll. privée)

et des Allemands. Si les Tsiganes de France ont échappé à la déportation massive à Auschwitz, ils ont été les derniers internés administratifs à être libérés des camps français en mai 1946.

Après la guerre, ces familles démunies et meurtries sont de nouveau surveillées et fichées. En 1969, la catégorie des « nomades » est remplacée par celle des « gens du voyage ». Le régime juridique est toujours aussi discriminatoire. La reconnaissance de la responsabilité des autorités françaises dans l'internement des Tsiganes en 2010 et surtout le 29 octobre 2016, lors de l'hommage national rendu à Montreuil-Bellay par le Président de la République, a permis aux législateurs de prendre conscience de ces discriminations et d'abroger la loi de 1969 le 27 janvier 2017. Les Tsiganes sont désormais soumis au droit commun et reconnus officiellement comme des citoyens à part entière.

Carte des camps d'internement des nomades en France entre 1940 et 1946 (Centre régional Résistance et liberté, d'après les travaux de M.-C. Hubert)



Le camp de Louviers

Le 8 mai 1940 le préfet de l'Eure Paul Chiraux décide de « procéder à un recensement des nomades avant de leur assigner une zone de séjour et de circulation définitive ».

n octobre 1940, les autorités allemandes ordonnent d'interner les nomades circulant en zone occupée. Dans l'Eure, trente-huit personnes (dont vingttrois enfants) sont arrêtées à Brionne le 25, puis dirigées vers Gaillon. Elles s'échappent le 2 novembre, au grand dam de la Feldkommandantur.

Le 6 novembre, le préfet de l'Eure Camille Vernet décide d'implanter un camp à Louviers, situé au cœur du département et bien desservi par la route et le train. Auguste Fromentin, maire de Louviers, est avisé par simple lettre : « J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, par ordre du chef d'escadron commandant la compagnie de gendarmerie de l'Eure, un camp destiné à recevoir tous les nomades du département de l'Eure est créé à Louviers (carrière Plumet) route d'Elbeuf. »

Ordre de réquisition de la carrière Plumet (AD Eure, 16W162)

Carrière désaffectée, sise noute d'Elberg à Couviers, à Couviers, appartenant à m. Glunet Felix, villa « La mazet », avenue d'Explan à Coronville (Cabrados). Cette carr est destinée à necessie les nomades du déjar tement de l'Eure.

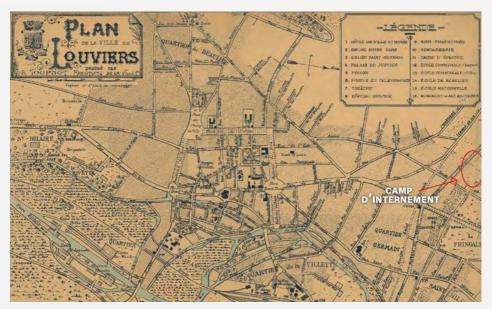
DESIGNATION DES LOCAUX



Vue de l'entrée d'une grotte ayant abrité des internés durant l'hiver 1940-1941 (Cl. Archives de l'Agglo Seine-Eure)

Le 22 novembre, les premières familles sont dirigées route d'Elbeuf, dans ladite carrière, officiellement réquisitionnée depuis la veille. Les Tsiganes arrivent par vagues successives, au gré des arrestations et des transferts depuis les maisons d'arrêt.

Les conditions de vie y sont déplorables. Aucune logistique n'est prévue pour accueillir les familles, malgré la présence de nombreux enfants (dont un bébé né à l'hospice le 22 mars 1941). Tous sont cantonnés dans un espace entouré de barbelés, gardé par les gendarmes locaux. Logés sous des tentes ou dans les grottes, les nomades doivent lutter contre la faim et la forte vague de froid de janvier 1941. Le préfet est interpelé par le maire et un interné, Joseph Waiss, lequel écrit: « Je me permet de vous envoyez ces deux petits mots pour vous faire savoir ce qu'il se passe



Plan de Louviers en 1908 (AM Louviers, NC)

dans le camp de Louviers, les gendarmes nous ont forcer de vendre nos voitures en nous disant qu'ils allaient nous emmener dans un autre camp où il y a des abris. Voici un mois que nous couchons dehors avec nos petits enfants. Monsieur le Préfet, nos petits enfants sont presque tous malades de coucher dehors. » (sic).

Pour survivre, les internés vendent des objets fabriqués au camp ou mendient. Fin janvier, la Feldkommandantur réquisitionne les hommes valides pour déblayer la ville bombardée en juin 1940. L'entrepreneur chargé de ce travail regimbe : « La gendarmerie allemande m'a imposé sur mon chantier de déblaiement de la ville de Louviers 16 nomades au lieu de 12, ouvriers que je ne désire pas conserver pour les raisons suivantes : crainte de vols de matériaux sur le chantier (...); ces ouvriers ne sont pas qualifiés pour ce genre de travail; ils n'ont aucun papier en règle (...) ». Il obtient satisfaction le 3 février, ni l'État ni la commune ne souhaitant assumer ce surcroît de dépenses.

Le 5 mars 1941 ouvre le camp de Jargeau destiné à recevoir les nomades du Loiret et des départements limitrophes, dont l'Eure. Malgré l'opposition du préfet du Loiret, une première famille y est transférée. Le 7 mai 1941, les soixante-sept nomades encore détenus à Louviers les rejoignent. Sur les quatre-vingt-huit nomades internés entre novembre 1940 et mai 1941, vingt-sept ne partent pas: l'un d'entre eux est décédé, sept sont déjà à Jargeau, deux en prison, sept en fuite, onze ont été libérés.

La carrière est alors rendue à son propriétaire. Aucune trace ne subsiste aujourd'hui du camp, excepté dans la mémoire des familles tsiganes qui y ont été internées et dont la plupart des descendants vivent et circulent toujours sur le territoire.

Le camp de Jargeau : un camp essentiellement destiné aux nomades

Dans le camp de Jargeau ont été enfermées, de 1941 à 1945, 1700 personnes dont 1200 nomades. Par le nombre de personnes internées et sa durée de fonctionnement, Jargeau est l'un des plus importants camps d'internement de nomades en France.

'est un camp d'abord régional, puis inter-régional. Des familles y sont transférées durant toute la guerre provenant d'autres lieux d'internement. Les derniers transferts ont lieu en janvier 1945 depuis le camp de Montreuil-Bellay. C'est dans ce contexte que les familles de Louviers se retrouvent à Jargeau.

Les familles (500 adultes et près de 700 enfants) sont entassées dans des baraques en bois, de 30 mètres sur 6, mal isolées, mal chauffées, sans aération, étouffantes l'été, glaciales l'hiver. Elles sont divisées en « cases » de 20 m² environ, ouvertes sur une sorte de grand couloir où se trouve un unique poêle. Les lits superposés sont garnis de paille, rarement changés, le plus souvent sans drap. En août 1942, on peut estimer qu'en moyenne 8 à 9 personnes vivent dans chaque « case ».

Le camp est entouré d'une clôture de barbelés de 2 mètres de haut, doublée de rouleaux de barbelés de 1 mètre de large. Le personnel de surveillance, français, est constitué de gardiens auxiliaires recrutés par la préfecture du Loiret, ainsi que de gendarmes venus de la banlieue parisienne, puis à partir de septembre 1942, de douaniers du Sud-Ouest.

Une école primaire est installée dans le camp, équipée de mobilier emprunté aux communes environnantes et de manuels achetés par la préfecture. On y compte jusqu'à cinq classes. Les enfants suivent l'école avec assiduité, y reçoivent des deux institutrices bienveillantes quelques vêtements propres, du lait et des biscuits caséines.

Des conditions d'internement effroyables

Le sol du camp est boueux, les sanitaires défectueux, les infestations d'insectes combattues de façon inefficace. Les conditions d'hygiène sont désastreuses. À cela s'ajoute une sous-alimentation chronique.

Dès l'automne 1941, des hommes, des femmes et des enfants doivent être hospitalisés à Orléans pour cachexie, un affaiblissement général de l'organisme dû à une alimentation insuffisante. On compte au moins 45 décès survenus entre mars 1941 et août 1944. Et parmi les quarante-quatre enfants nés au camp, huit n'ont pas survécu.

En août 1941, le préfet du Loiret qui gère les camps de Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau, refuse les projets d'équipement



Vue du camp de Jargeau, vers 1944 (TDR CERCIL)

sanitaire, parce qu'il s'agit de « nomades indésirables ». À partir de 1942, des épidémies de rougeole et de typhoïde et des cas de diphtérie poussent l'administration à améliorer cette situation, leur extension hors du camp pouvant menacer la population environnante.

Pas de déportation, mais un chantage au départ « volontaire » pour travailler en Allemagne a effectivement permis la libération de certaines familles, mais le plus souvent il faut tout de même prouver que l'on réunit les conditions suivantes : avoir un travail, un logement fixe et obtenir l'accord du maire de la commune de leur future résidence.

La Libération de la France ne concerne pas les internés du camp de Jargeau.

Le 31 décembre 1945, les familles sont purement et simplement mises à la porte du camp, sans aucune prise en charge, sans subsides ni nourriture. Le Gouvernement provisoire de la République française, installé depuis septembre 1944, a continué d'interner ces familles durant 16 mois.

Auiourd'hui

De mars 1941 à décembre 1945, le camp de Jargeau a enfermé plus de 1700 personnes: 1200 « nomades » dont 700 enfants, 307 femmes considérées comme « prostituées », 90 personnes de situations diverses, étrangers « indésirables », internés administratifs et, pendant quelques jours, 132 réfractaires au STO.

Sur l'emplacement du camp a été construit le collège de Jargeau. Une plaque y a été installée dans les années 1990. Une cérémonie a lieu chaque année le 2° mardi du mois de décembre.

Portrait des nomades eurois

La majorité des nomades est originaire de l'Eure et du Nord-Est de la France (Hauts-de-France, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté). Trois sont nés à l'étranger (Belgique, Allemagne), mais sont de nationalité française.

60 % des internés sont mineurs, dont la moitié a moins de 7 ans. Le plus jeune détenu naît pendant l'internement de sa mère Zoé Zepp en mars 1941. Le doyen, François Weiss, est âgé de 82 ans à son arrestation et ne sera libéré de Jargeau qu'en 1945, à 87 ans. Une femme meurt en février 1941 à l'hospice de Louviers.

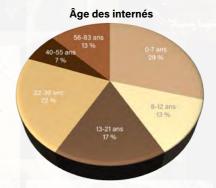
Prouver sa condition de sédentaire

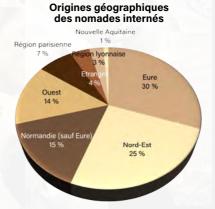
Certains, suspectés de nomadisme, sont vite disculpés. Sédentarisés, ils ne répondent en effet plus aux critères de la loi de 1912. Ainsi les poursuites sont-elles vite abandonnées contre Marie Vatine, née en 1872, vannière résidant à Damville dans une roulotte immobilisée depuis 1935: « J'estime qu'il peut être procédé au retrait du carnet anthropométrique en raison 1°) de l'âge de la femme Vatine, 2°) de sa situation sédentaire actuelle », écrit le gendarme en charge de l'enquête.

D'autres, comme les familles Sautier et Renaud réussissent, avec l'aide respective des maires de Saint-Nicolas d'Attez et de Pacy-sur-Eure, à être libérées du camp de Louviers en prouvant qu'ils disposent d'un logement, voire qu'ils bénéficient des aides sociales communales.

Vivre à Jargeau

92 nomades originaires de l'Eure sont internés à Jargeau entre 1941 et 1945. 7 bébés naissent dans ce camp (dont un ne survivra pas) et 3 adultes y décèdent.





À partir de 1943, les adultes se portent volontaires auprès de l'Office de placement allemand, qui les affecte dans des fermes, comme Sennelay près de Bricy (Loiret), ou dans des usines d'armement, telle la poudrerie Erdmann-Wühle à Salbris (Loir-et-Cher). Généralement, les enfants suivent leurs parents, sont placés en nourrice ou confiés à un membre sédentarisé de leur famille.



Des nomades devant le calvaire de Dangu, ca 1905 (AD Eure, 8 Fi198/21)



Un camp de nomades dans le centre de Bernay, début XX^e siècle (AD Eure, 8 FI 56/90)



à Louviers

(1940-1941)

Entre 1941 et 1944, 16 nomades tentent de s'évader, malgré le risque d'être rapidement repris et d'être condamné de 8 à 30 jours de prison. D'autres sont condamnés à diverses peines (prison, privations diverses) pour refus de travail, vol de nourriture ou mauvais esprit.

fait l'objet d'une

enquête dans

l'Eure (1940-1943)

Être libéré : un long combat

dans l'Eure

(novembre 1940)

Si la famille Staelen est autorisée à se retirer à Gisors en 1942, les demandes de libération sont généralement rejetées pour divers motifs : logement inadapté, certificats de travail jugés douteux, mauvaise réputation du garant, souvent lui-même nomade sédentarisé, refus des maires des communes d'accueil...

En juin 1944, Salbris est bombardé: les nomades qui y travaillent sont renvoyés à Jargeau. En cas d'évasion, le préfet du Loiret se contente désormais de demander leur assignation à résidence lorsqu'ils sont repris.

de Jargeau

(1941-1945)

à Jargeau

(1941-1945)

Après la Libération, les demandes affluent pour quitter le camp. L'instruction est longue, mais souvent positive. Seuls restent internés ceux qui n'ont pas de garant pour un travail et un logement, tels la famille Henry, libérée en octobre 1945, ou Alfred Lapierre et Moïse Besançon, respectivement relâchés les 23 et 24 décembre, juste avant la fermeture de Jargeau.

Après-guerre, certaines familles se sédentarisent, d'autres reprennent la route. Peu tentent de faire reconnaître leur statut d'interné, à l'exception de Joseph Waiss qui, en mars 1947, réclame en vain au maire de Louviers un certificat d'internement pour sa famille et lui.

Quand Jules Sautier fait valoir ses droits...

Le chef de la famille Sautier se prénomme Jules. Nomade, il est né dans une roulotte, tout comme Alexandrine Renard avec qui il vit en concubinage. De leur union naissent cinq enfants: Jules (né en avril 1917 à Damville, décédé en 1926), André (décembre 1921, Les Minières), Henriette (juin 1923, Escorpain), Lucien (décembre 1924, Le Chesne) et Marcel (janvier 1927, Garencières). Ils sont tous nés dans des localités différentes d'Eure et d'Eure-et-Loir, en fonction des déplacements de leurs parents, vanniers ambulants.

uite à l'ordonnance allemande d'octobre 1940, toute la famille est internée au camp de Louviers le 22 novembre 1940 en compagnie des familles Renault et Léger. Lors de leur arrestation, Jules Sautier a 42 ans, Alexandrine 44 ans, André 18 ans, Henriette 17 ans, Lucien 16 ans et Marcel 13 ans.

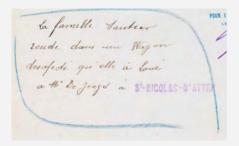
Cing mois plus tard, en avril 1941, Jules Sautier demande sa liberté, arquant du fait que lui et sa famille avaient un domicile fixe à Saint-Nicolas d'Attez (actuelle commune de Sainte-Marie d'Attez), près de Breteuilsur-Iton. À la demande du préfet de l'Eure. le maire de cette commune atteste par écrit le 2 mai 1941 que « la famille Sautier, réfugiée sur le territoire de notre commune de Saint-Nicolas d'Attez, avait loué à Monsieur de Jaeger un vieux wagon désaffecté où elle avait remisé son mobilier et où elle a résidé jusqu'à son départ pour le camp de concentration ». Quatre jours plus tard, le préfet, dans une lettre adressée au commandant de gendarmerie d'Évreux, indique que la famille Sautier « ne se [trouvant] plus atteinte par la loi du 16 juillet 1912 » peut être mise en liberté.

Le 6 mai 1941, un rapport de la brigade de Louviers confirme que la famille « a été invitée à regagner ladite commune par ses propres moyens », après lui avoir retiré ses carnets anthropométriques. Le 18 juillet, le préfet de l'Eure demande au maire de la commune de faire « connaître si la tribu du nomade Sautier se trouve actuellement sur le territoire » : une mention manuscrite répond par l'affirmative.

La famille demeure dans la région après la guerre. Alexandrine Renard est décédée le 22 septembre 1967 à Saint-Nicolas-d'Attez et Jules Sautier, le 7 décembre 1969 à Verneuilsur-Avre.

Portrait de Jules Sautier, extrait de son carnet anthropométrique (AD Eure, 4 M 450)

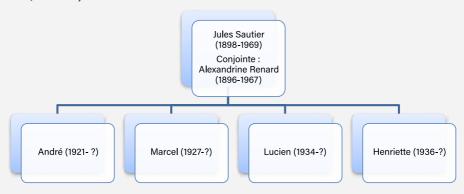




Attestation de résidence par le maire de Saint-Nicolas d'Attez, 18 juillet 1941 (AD Eure, 16 W 162)



Portrait de Marcel Sautier, extrait de son carnet anthropométrique (AD Eure, 4 M 450)



Famille Toupin-Horn: quand la vie continue...

Arrêtés le 5 mai 1941, Émile Toupin et sa compagne Céline Horn, accompagnée de sa fille Élisa alors âgée de 8 ans, sont transférés de Louviers à Jargeau le 7 mai. Naîtra au camp en avril 1942 le petit Jean. Émile, plutôt rebelle, est emprisonné à plusieurs reprises. En octobre 1942, le père de Céline, Jean Horn, lui-même forain, demande la libération de la famille Toupin-Horn, requête refusée par le maire de leur future commune d'accueil en février 1943. Émile et Céline se marient le 6 avril 1943 et sont autorisés finalement à se retirer à Digeon (Somme) en septembre 1943.

Fiche d'interné de Jean Toupin, né dans le camp de Jargeau (AD Loiret, 84055 - TDR CERCIL)

	CAMP DE JARGEAU
	DOSSIER : wall 655
N	ion Toupin
P	résons Jean
S	ituation de famille C.
D	Date de maissance 26-4-1944
L	ieu de minance Carrip Jargeou
P	rofession
N	lationalité /
N	Combre de personnes fils Empire (3 peus)
	(
P	Sèces d'ideatité
	Bâtiment et Case
D	lace d'arrivée 26-4-42
L	ieu d'origine Mazgeau
D	Tomas Je Blue 2
	30/8/43.

Joseph Waiss, une forte tête

La famille Waiss est arrêtée aux Barils (canton de Verneuil-sur-Avre) et est internée à Louviers le 21 décembre 1940.

Joseph Waiss, né en Belgique, est toutefois de nationalité française. Fils de Séraphin Waiss et de Madeleine Schmidt, il vit avec Caroline Gargovitch. Ensemble ils ont 4 enfants (Elie, Jeanne, Georgette et Louis). Le chef de famille est âgé de 42 ans lors de son arrestation et sa femme, de 31 ans.

Les lettres qu'il a envoyées au préfet de l'Eure en février et en avril 1941 permettent de connaître les conditions de détention des nomades à Louviers dans ce que Joseph Waiss appelle « un camp de concentration ». Il y dénonce une arrestation injuste, des conditions de vie très dures : pas de roulotte pour s'abriter, pas de ravitaillement, pas de travail, aucun secours et un environnement insalubre. Cette attitude lui attire des ennuis puisqu'en marge de sa lettre du 10 avril 1941, on peut lire : « Inviter le nomade d'avoir à se tenir tranquille ».

Avec sa famille, il arrive à Jargeau le 7 mai 1941. En 1943, ses demandes de libération sont refusées par le maire de Saint-Brice-Courcelles, où le père de Joseph Waiss a acheté une maison pour son fils et sa famille, au motif qu'il estime que « la venue dans le département de la Marne de la famille Weiss Joseph n'est pas souhaitable. Il n'y a pas intérêt, en effet, à favoriser la reconstitution de tribus ambulantes nombreuses qui sont, pour les communes où elles stationnent, un élément de trouble constant. »



Extrait d'une lettre de J. Waiss, 10 avril 1941 (AD Eure, 16 W 162)

Le 31 janvier 1944, Joseph Waiss et sa femme partent travailler à Salbris. Leurs enfants sont libérés et confiés à leur grandmère maternelle Catherine Gargovitch.

En mars 1947, soucieux de faire reconnaître son internement, Joseph Waiss réclame un certificat au maire de Louviers car « cette pièce lui est réclamée par une association d'internés ». Le maire de Louviers lui oppose un refus car « ce n'est pas l'autorité municipale qui a ordonné ou procédé à [son] internement ».



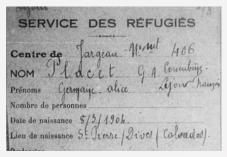
Portrait de Joseph Waiss, extrait de son carnet anthropométrique (AD Eure, 4 M 451)

Germaine et Maurice/Ali Placet : mère et fils ensemble dans les camps

Germaine Alice Placet est née le 8 mars 1904 à Saint-Pierre-sur-Dives dans le Calvados et est de nationalité française. Elle a un fils qui se nomme Ali Boudjema, connu aussi sous le nom de Maurice Placet : né le 1^{er} décembre 1925 à Dives-sur-Mer, également dans le Calvados, il est aussi de nationalité française.

Le 14 novembre 1940, Germaine Placet est arrêtée avec son fils par la gendarmerie de Cormeilles (Eure) pour défaut de carnet anthropométrique. Elle est condamnée à un mois de prison, lui à 15 jours, avant d'être transférés à Louviers. Ils s'évadent du camp début janvier 1941, vivent d'expédients avant d'être embauchés dans une ferme de Blangy-le-Château où ils sont arrêtés le 19 mai 1941. Pendant son arrestation, Germaine Placet se roule par terre et crie trois fois « au viol! » pensant ainsi éviter l'arrestation de son fils.

Ils sont transférés au camp de Jargeau le 22 mai 1941. La vie est insupportable dans ce camp comme Germaine Placet le décrit au préfet de l'Eure : « la nourriture ici, en même temps qu'infecte, elle n'est pas suffisante. (...) L'hygiène se trouve remplacée par la vermine. (...) Cette maison est un véritable enfer, et tous se trouvent dans le mutisme et la désolation. » Sa première demande de libération n'est pas acceptée, ni celle de avril 1942 car « la conduite de cette femme et de son fils au camp de



Fiche d'internée de Germaine Placet, 1941 (AD Loiret, 84054 - TDR CERCIL)

Jargeau ne milite pas en leur faveur », comme l'écrit le Préfet du Loiret.

Le 24 août 1943, Germaine Placet s'évade de la ferme de la Guérinière, mais elle est de nouveau arrêtée le 12 octobre à la Ferté-Saint-Aubin, conduite à la prison d'Orléans le 13 octobre et enfin ramenée à Jargeau.

Avec son fils et 27 autres personnes internées au camp de Jargeau, elle aurait fait une demande pour aller travailler en Allemagne. Finalement elle rejoint la poudrerie Erdmann-Wühle à Salbris (Loir-et-Cher) le 8 novembre 1943 tandis que son fils est affecté à la ferme de Bricy (Loiret) le 26 juin.

On ne sait pas ce qui s'est passé après cette date si ce n'est que Germaine Placet survit à cet internement. Elle est en effet décédée le 3 août 1974 à Caen.

Rachelle Léger, celle qui défie l'autorité

Joséphine Vantrestein et César Léger sont les parents de Rachelle Léger. Rachelle est née le 27 janvier 1921 dans une roulotte sur la route de Villers-Bocage dans le Calvados. Rachelle a une sœur et deux frères: Louise Joséphine, François et Louis. Ce dernier s'est marié en 1931 avec Jeanne Chaperon dont il a eu trois enfants: Louis Ernest, Jeanne Albertine, Louis Jean, qui sont donc les neveux et la nièce de Rachelle. Comme beaucoup de nomades à cette époque, les membres de la famille Léger sont raccommodeurs de paniers ou vanniers.

e 22 novembre 1940, Rachelle arrive avec sa famille au camp de Louviers. Nous voyons sur sa fiche d'internement qu'elle est ensuite transférée le 7 mai 1941 à Jargeau. Elle s'évade du camp le 23 juin 1943, mais elle y est ramenée par la gendarmerie de Châteauroux le 27 septembre.

Le 15 août 1943, son frère Louis demande au commandant de la Feldkommandantur d'Orléans qu'elle vienne le rejoindre à la ferme de Bricy, où il est employé avec sa femme et ses enfants. Cette requête est refusée et elle part travailler dans l'entreprise Erdmann-Wühle à Salbris. Après le bombardement de l'usine, elle revient à Jargeau le 18 mai 1944 où « elle est employée à la popote des douaniers où elle donne toute satisfaction », d'après le directeur du camp.

Un de ses frères demande en août 1944 à ce que Rachelle le rejoigne à Gravigny, près d'Évreux. Le directeur des Fonderies de Gravigny certifie « pouvoir employer à [son] service la nommée Rachel Léger, née le 27 janvier 1921 à Villers-Bocage (Calvados), actuellement internée au camp de Jargeau (Loiret) depuis le 7 mai 1941 en qualité de manœuvre et pouvoir lui donner un salaire horaire de 12 frs avec logement dans notre cité ouvrière. »



Fiche d'internée de Rachelle Léger, 1941 (AD Loiret, 84054 - TDR CERCIL)

Le 29 décembre 1944, Rachelle Léger est enfin libérée. Elle a 24 ans et a subi depuis l'âge de 19 ans une vie de privation. Deux jours après sa libération, la vie reprend ses droits : Antoine Goussandier, né le 1er juin 1919 à Luneray (Seine-Maritime), demande au préfet l'autorisation de se marier avec elle. Nous savons toutefois grâce à l'acte de décès de Rachelle Léger, morte le 21 novembre 1996 à Évreux, qu'elle ne s'est finalement pas mariée avec lui.

PREFECTURE Jargeau le 11 Aout 1944 LOIRET Le Lieutenant JOURDAIN, Adjoint au Chef de camp Sarcté Hationale Monsieur le DIRECTEUR DES CAMPS (Préfecture du Loiret) CAMP de JARGEAU ORLEANS . J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation une deman-D.llo.565/2. Discosofo.

J'al l'nomeur de soumettre a votre approbation une deman----- de de libération en faveur de la nomade L E G E RRachelle, nee le
27/1/1921, à Villers Bocage(Calvados)
Cette personne est internee dans ce camp depuis le 7/5/1941.Evadee, le 25/
6/43, elle a été ramenée le 27/9/1943.Du 25/10/1943, au 18/5/44, elle a travaillé
à Salbris à l'Entreprise PRDEMANN MUHLE, Depuis sa rentrée au camp à la suite
des bombardements des usines susindiquees, elle est employée à la popote des
Douvellers du elle donne toute satisfaction. Douaniers ou elle donne toute satisfaction. Ci-joint le certificat de travail et d'hébergement délivré par le Directeur de l'Entreprise qui demande a l'employer.

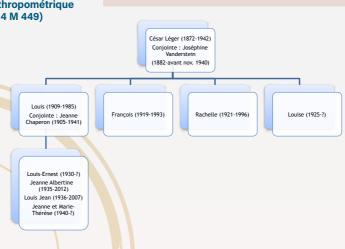
En egard aux considerations évoquees ci-dessus, j'emets un avis favorable à sa libération. FRAN Pour le Chef de l'amp et par arde CAMO L'Officier Adjoint, JARGEAU Courrier du directeur du camp de Jargeau, Contras de décrivant le parcours de Rachelle Léger, 11 août 1944 (AD Loiret, 34106 - TDR CERCIL) Nat



Portrait de Jeanne Chaperon, décédée à Louviers en février 1941, extrait de son carnet anthropométrique (AD Eure, 4 M 449)

Les autres membres de la famille Léger

Rachelle Léger est internée avec son père César, sa sœur Louise et ses frères François et Louis, lui-même accompagné de son épouse Jeanne Chaperon, et de ses enfants Jeanne, Jeanne Albertine, Louis Jean, Louis Ernest et Marie-Thérèse. La famille ne résiste pas à la détention : la mère de famille décède à Louviers le 31 janvier 1941 et César à Jargeau le 15 août 1942. Louis Léger se remarie à Jargeau et part travailler à la ferme de Bricy avec sa famille. On sait peu de choses du reste de la famille, si ce n'est que François se marie en 1943 et que l'un des frères après sa libération, s'engage dans l'armée française.



La famille Henry, une des dernières familles libérées

Clément Henry est né le 5 septembre 1907 à Damville. Il était marié à Alexandrine Renard, née le 3 octobre 1911 à Louye. Ils ont eu 6 enfants, tous nés dans des lieux différents: l'aîné se nomme Lucien et est né en 1927 à Conches; Denise est née en 1933 à Évreux; Eugénie est née en 1935 à Jouars-Ponchartrain; Clément est né en 1937 à Giverville; Mélina est née en 1939 au Boulay-Morin. Le dernier, Jean, est née en 1944 à Romorantin, pendant l'internement de ses parents. Avant leur arrestation, les parents ainsi que leur fille Denise étaient vanniers. C'est une profession pratiquée de père en fils, le père d'Henry Clément étant lui-même vannier.



Portrait de Clément Henry, extrait de son carnet anthropométrique (AD Eure, 4M449)

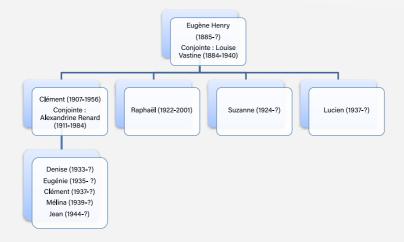
ans un courrier de la gendarmerie adressé au préfet de l'Eure le 18 décembre 1940, on sait que « cette tribu était arrivée à Caugé le 26 septembre 1940 (...). Ils avaient garé leur voiture dans le bois de Caugé. (...) toute la tribu a été dirigée sur Louviers le 4 décembre 1940 ». Sont arrêtés : Clément Henry, sa femme et leurs cinq enfants, ainsi que le père de Clément, Eugène, son frère Lucien et sa sœur Suzanne. Son frère Raphaël, en fuite, n'est arrêté que le 20 juin 1941.

Les huit membres de la famille sont ensuite transférés au camp de Jargeau le 7 mai 1941 pour le motif « Indésirable sans domicile ». Clément est signalé pour mauvaise conduite. Il est hospitalisé pour une raison inconnue du 27 décembre 1941 au 27 janvier 1942 (Clément, né en 1937, est également hospitalisé du 2 avril 1942 au 1er mai 1942). Le 21 décembre 1943, le chef de famille est

envoyé à Salbris, sa femme le rejoint en décembre, tandis que les autres enfants restent au camp. Le 11 juin 1944, Clément, Alexandrine et Jean, né en 1944, sont de retour à Jargeau : la famille est recomposée.

Le père de Clément Henry, Eugène, part travailler à Salbris en septembre 1943. Il est ensuite rejoint par sa fille Suzanne et ses fils Raphaël et Lucien. Celui-ci rentre au camp en juin 1944.

Le 9 octobre 1945, le chef du camp de Jargeau adresse un dossier au préfet du Loiret en vue de la libération de la famille de Clément Henry. Tous ses membres ont survécu. Le 19 octobre, libérés, ils se retirent à Voves (Eure-et-Loire), chez un négociant en métaux où le chef de famille et son frère Lucien ont trouvé du travail chez un récupérateur de métaux.



Weiss: les deux François

François Weiss (né en 1896), sa mère Augustine Hoffmann, sa femme Madeleine Lagrin et leurs enfants Henriette, Paul, Pierre Louis et Eugène arrivent à Louviers fin décembre 1940. Ils partent pour Jargeau dès l'ouverture du camp, le 6 mars 1941. Ils en sont libérés le 17 novembre 1942 et se retirent à Chambord.

François Weiss (né en 1858), sa femme Christine et leur fille Berthe sont arrêtés près d'Ecos. Ils sont transférés début décembre 1940 à Louviers, puis le 7 mai à Jargeau. Berthe est internée à l'asile de Fleury dès le 14 mai. En 1943, François, pourtant hospitalisé à Orléans, s'évade pendant 9 mois. De 1942 à 1944, leur fils Charles, demeurant à Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, demande à trois reprises leur libération. En décembre 1944, le maire de Saint-Aubin donne enfin son accord. Ses parents sont libérés le 13 février 1945, à respectivement 87 et 68 ans.

MARIE

S'-WHI-SH WILLEUF Certifical.

Pour Sours fue, maire,
Certifions que M! With
Charle, dominible à l'
Aubi, y Eulfbeuf, peut
recevoir et alimenter ses
furents.

Le maire,
J. Corision

Attestation délivrée par le maire de Saint-Aubin-sur-Quillebeuf à Charles Weiss, confirmant qu'il peut accueillir ses parents, 24 décembre 1944 (AD Eure, 16 W 162)

Les derniers libérés

Fils d'agriculteurs de l'Yonne, Moïse Besançon est arrêté en novembre 1940 à Montreuil-l'Argillé, mais réussit à s'enfuir dans l'Orne. Il arrive à Jargeau le 8 mars 1941 et n'en sort que le 24 décembre 1945, juste avant la fermeture du camp. Il s'installe ensuite à Orbec (Calvados), où il est colporteur en 1947 avant de décéder à Alencon en 1968. Alfred Lapierre arrive à Jargeau le 14 juin 1941 après avoir purgé une peine de prison à Bernay: il y retrouve sa compagne Marguerite Kervarec qu'il épousera le 27 décembre 1941. Le 31 janvier 1944, ils partent tous les deux travailler à Salbris. Renvoyé à Jargeau le 18 mai 1944, il n'est libéré du camp que le 24 décembre 1945.

Les familles Chagrelle : des parcours divergents

Alfred Chagrelle, Marie-Louise Weiss et leur fils Eugène Louis sont arrêtés près d'Ecos et arrivent à Louviers le 4 décembre 1940, accompagnés de la belle-sœur d'Eugène, Marie Reinhardt, et de ses trois enfants : Francis, Jean et Thérèse. Début mai 1941, ils sont rejoints par Eugène Chagrelle, conjoint de Marie Reinhardt. Tous partent pour Jargeau le 7 mai.

La famille Chagrelle-Weiss s'évade en août 1941, avant d'être reprise en février 1942. En juillet 1942, leur demande de libération est rejetée. En 1943, Alfred part travailler à Salbris, où sa femme le rejoint tandis que les enfants sont confiés en nourrice.

La famille Chagrelle-Reinhardt voit sa demande de libération en 1942 rejetée par les autorités. Eugène, condamné à deux ans de prison, part purger sa peine à Saint-Martin-en-Ré en octobre 1942. Marie et ses enfants se retirent à Reims en octobre 1943.

Je soussigné un Boulois cettre que je prend la responsabilité de prende les enfonts de 11: et 14 m Chagrelle, en nourrier -Chagrelle Freire ne 6 16-12-19, Chagrelle Curene no 6 23-12-39 -11: 14 m Chagrelle touvaillent a l'En Guernam Wille La Teste Sombault le 11 janvier 1944

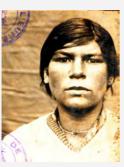
Certificat d'accueil des enfants Chagrelle-Weiss en nourrice, 31 janvier 1944 (AD Loiret, 34105 - TDR CERCIL)

Chevalier : une famille dispersée

Albert Chevalier, sa femme Christine Weiss et leurs neuf enfants arrivent au camp de Louviers le 8 décembre 1940. Après leur transfert à Jargeau le 7 mai, un nouvel enfant agrandit la famille: Henri, né le 7 juillet. Malheureusement le chef de famille décède à l'hôpital d'Orléans le 12 décembre 1941. Les dix enfants sont placés à l'Assistance publique, tandis que leur mère reste internée. Après une évasion manquée en 1942, elle part travailler à Salbris en octobre 1943.



Portrait d'Albert Chevalier, extrait de son carnet anthropométrique (AD Eure, 4 M 31)



Portrait de Christine Weiss, extrait de son carnet anthropométrique (AD Eure, 4 M 31)

François Caillot et Aimée Moncel : des parents meurtris

Arrêtés par la brigade de gendarmerie de Pont-Audemer le 5 novembre 1940 pour infraction à la circulation des nomades, ils sont incarcérés à la maison d'arrêt de Pont-Audemer avant d'être transférés à Louviers le 7 décembre. Ils s'évadent du camp, mais sont vite repris et envoyés à Jargeau. Aimée accouche d'une petite Christiane le 7 juillet 1941, qui décède deux mois plus tard. En juin 1943, elle part travailler dans une ferme à Darvoy (Loiret), mais s'évade en septembre 1943. François Caillot demeure interné jusqu'au 24 décembre 1945.

Fiche d'internée de Christiane Caillot, née et décédée en captivité, 1941 (AD Loiret, 84054 - TDR CERCIL)

CAMP DE JARGEAU	
DOSSIER : Caillot	
NOM Cailloy	- 1
Situation de famille celebalace	
Date de naissance 4 juin 1941 Lieu de naissance Faugeau	
Profession Nationalité française	
Nombre de personnes	
Pièces d'identité	
N° Bâtiment et Case	
Date d'artivée nec au Cansp.	
Date de départ clésécles le 3-9-41	- 5

Orientations de recherche

Archives

Archives communales de Louviers, dossier 1 J 324 : Camp d'internement de nomades : liste nominative, correspondance (1940-1947).

Archives départementales de l'Eure, dossier 16W162 : Camp d'internement de Louviers : rapports, procèsverbaux de gendarmerie, listes nominatives, correspondance (1940-1945).

Autres sources : archives du camp de Jargeau (Archives départementales du Loiret et CERCIL) et de la brigade territoriale de gendarmerie de Louviers (Service historique de la Défense)

Bibliographie

ASSEO Henriette, La persécution des Tsiganes par les nazis, Les Belles Lettres, 2003, 474 p.

COQUIO Catherine, Pouyeto Jean-Luc (dir.), Roms, Tsiganes, nomades : un malentendu européen, Karthala, 2014, 675 p. FILHOL Emmanuel, *Le* contrôle des Tsiganes en France 1912-1969, Karthala, 2013, 276 p.

FILHOL Emmanuel, HUBERT Marie-Christine, Les Tsiganes en France: un sort à part 1939-1946, Perrin, 2009, 398 p.

GURÊME Raymond, LIGNER Isabelle, *Interdit aux nomades*, Calmann-Lévy, 2011, 240 p.

HUBERT Marie-Christine, Les Tsiganes: des Égyptiens aux gens du voyage, cinq siècles de présence, Fascicule Histoire(s) n°42, CREA/Métropole de Rouen Normandie, novembre 2010, 28 p.

PESCHANSKI Denis, Les Tsiganes en France 1939-1946, CNRS Éditions (coll. Biblis), 2010, 180 p.

VION Pascal, Le camp de Jargeau (juin 1940-décembre 1945) : histoire d'un camp d'internement dans le Loiret, Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et la déportation juive dans le Loiret, 2010, 133 p.

Webographie

Fiches pédagogiques sur l'histoire des Roms proposées par le Conseil de l'Europe : https://www. coe.int/t/dg4/education/ roma/histoCulture_fr.asp

Site ressource sur les Tsiganes pendant la Seconde Guerre mondiale : http://www.memoirestsiganes1939-1946.fr/ accueil.html :

Filmographie

Galtif Tony (réalisateur), Liberté, 2010, 111 minutes.

Pillosio Raphaël (réalisateur), Des Français sans histoire, L'Atelier documentaire, 2009, 84 minutes.

Pillosio Raphaël (réalisateur), *Histoires de carnet anthropométrique*, L'Atelier documentaire, 2012, 69 minutes.

Asseo Henriette, Bloch dit, Jourdan Juliette, Mémoires tsiganes, l'autre génocide: Les Tsiganes dans l'Europe de la Seconde Guerre mondiale, Centre national de documentation pédagogique / Canopé, 2013, 75 minutes.

Présentation du projet et remerciements

Le projet de mémoire autour du camp d'internement de Louviers a été piloté pour la Communauté d'agglomération Seine-Eure, par Vanina Gasly, responsable du service des Archives, en coordination avec Jean-Marc Leconte. directeur du centre social des gens du voyage et responsable de la régie d'accueil des gens du voyage, et avec le soutien de la commune de Louviers.

Ce livret a été conçu et réalisé par Vanina Gasly, en collaboration avec Pascal Jeanne et Karima Issad, respectivement enseignants d'histoiregéographie et de lettres classiques, ainsi que les élèves du Dispositif Horizons du lycée Marc-Bloch de Val-de-Reuil: Théodora Aboué, Lucille Daniel-Doiteau, Ilyâs Graichi, Inès Hossainy, Ludwig Idczak, Rebecca Kapalala, Gloria Mugabo, Agnabo N'diaye, Philo Horeb Ndinga.

Le dispositif HORIZONS

Le lycée Marc-Bloch de Val-de-Reuil s'est doté depuis la rentrée scolaire 2017-18 du dispositif Horizons, réservé à des élèves volontaires, issus de l'éducation prioritaire. Son objectif est d'aider des élèves à exploiter pleinement le potentiel que l'on a repéré chez eux dès le collège, en développant des compétences nouvelles leur permettant d'envisager des études ou une insertion professionnelle plus ambitieuse et réussie. Ce dispositif accompagnera les élèves tout au long de leur parcours au lycée, jusqu'en classe de terminale, quelle que soit la filière choisie.

Pour l'année de 2^{nde}, outre la participation au travail sur le camp d'internement des nomades de Louviers, le dispositif Horizons comprend plusieurs sorties culturelles et la préparation d'un concours d'éloquence en partenariat avec la maison de poésie de Valde-Reuil, la FACTORIE.

Ont également participé à la réalisation de ce livret :

Marie-Christine Hubert et Nathalie Grenon, pour la rédaction de textes ;

<u>Frédéric Bermude</u> et <u>Claire Morel</u>, du service des Archives de la Communauté d'agglomération Seine-Eure, pour les recherches et la numérisation des documents;

<u>Camille Gasly</u>, pour la recherche documentaire et l'aide à la synthèse des informations;

Le personnel du CERCIL et des Archives départementales de l'Eure, pour leur accueil.

Un dossier pédagogique a été conçu pour accompagner ce livret, en collaboration avec Hélène Bigorne, enseignante d'histoire-géographie du lycée des Fontenelles de Louviers. Un grand merci aux élèves de la classe de 1° ES2 pour l'avoir « testé » en janvier 2018.

Crédits photographiques :

Communauté d'agglomération Seine-Eure

Ville de Louviers

Archives départementales de l'Eure

CERCIL

LISTE

des nomades arrivés le 22 Novembre 1940 au Camp de LOUVIERS, Route d'Elbeuf.

PIERRE ! Ma MIRAUX ! Ma MIRAUX ! Ma MIRAUX ! Ma LEGER ! Lo CHAPERON ! Je LEGER ! Lo LEGER ! Lo LEGER ! Lo	uis Maries rie Louise ymond deleine génie rie Louise uis anne uis		! s!masculin !féminin !masculin !féminin !féminin !féminin	! Française - ! d° ! d° ! d° ! d°	! !Concubine Renault
SHAUX MIRAUX BA MIRAUX BA RENAULT MA LEGER LO CHAPERON JO LEGER JO LEGER JO LEGER JO	yrond deleine génie rie Louise uis anne	! 8 ! 8 ! 5 ! 1	!magoulin !féminin !féminin !féminin	! d° ! d° ! d° !	!Concubine Renault
INTRAUX	deleine génie rie Louise uis anne	! 8 ! 5 ! 1 !31	!féminin !féminin !féminin	! do	
MIRAUX ! MA MIRAUX ! FU MIRAUX ! FU REMAULT ! MA LEGER ! LO CHAPERON ! Je LEGER ! LO LEGER ! Je	deleine génie rie Louise uis anne	! 5 ! I !3I	!féminin !féminin	i do	
MIRAUX ! EU RENAULT ! Ma LEGER ! Lo CHAPERON ! Je LEGER ! Lo LEGER ! Je LEGER ! Lo	rie Louise uis anne	131	!féminin		The second secon
REMAULT ! Ma DEGER ! Lo CHAPERON ! Je LEGER ! Lo LEGER ! Je LEGER ! Lo	rie Louise uis anne	131			
DEGER ! Lo CHAPERON ! Je LEGER ! Lo LEGER ! Je LEGER ! Lo	anne			! do	1
CHAPERON ! Je LEGER ! Lo LEGER ! Je LEGER ! Lo			!masculin	! do	1
LEGER ! Lo LEGER ! Je LEGER ! Lo	uis		!féminin	! do	1
LEGER ! Je LEGER ! Lo		!10	!masculin	! do	!
LEGER ! Lo	anne	1.5	!féminin	! do -	1
	uis	! 3	!masculin	! do	I am a series of the series
	sar	168	!masculin	! do	!
LEGER- ! Fr	ançois	121	!masculin	! do	1
	chelle	!19	!fémimim	! do	!
	uise	!15	!féminin	! do	!
SAUTIER ! Ju	les	142	!masculin	! do	!
RENARD Was ! Al	exandrine	144	!féminin	! do	1
SAUTIER - Saut An	dré	!18	!masculin	! do	Part of the same o
	mriette	!17	!féminin	! do	1
	rcel	!13	!masculin	! do	PARTY SERVICE
	cien		!!masculin	! do	1

(AM Louviers, 1 J 324)

« Le drame, c'est celui qu'ont vécu des milliers de femmes, hommes et enfants qui ont été internés de force en France entre 1940 et 1946, parce qu'ils vivaient différemment et qu'ils étaient des nomades, des Tsiganes, des gens du voyage, des Français.(...) Il fallait que cette vérité fût dite au plus haut niveau de l'État : la République reconnaît la souffrance des nomades qui ont été internés et admet que sa responsabilité est grande dans ce drame. »

Discours du Président de la République François Hollande à Montreuil-Bellay, 29 octobre 2016







